

conde ; c'est par Lui que le Verbe s'est uni notre¹ chair. C'est par Lui encore que se réalise la chrétienne alliance de deux êtres qui aspirent à se donner l'un à l'autre dans le temps, parce qu'ils savent que la volonté divine les a déjà éternellement unis.

Quelle grande chose est-ce donc que le mariage chrétien ? Quels droits confère-t-il ? Quelle est la fin de cette institution qui a fait si constamment l'objet de la sollicitude divine ?

Par le mariage, Dieu confère à l'homme et à la femme un privilège, un droit souverain ; Il les fait participer à sa toute-puissance ; Il leur donne la mission de continuer cette œuvre matérielle première qu'Il n'a pas trouvée indigne de Lui autrefois ; Il les rend coopérateurs de son action créatrice ; Il leur laisse de préparer ces vases de chair qu'Il illuminera d'un rayon de sa clarté, qu'Il animera de son souffle.

Voilà la fin de l'antique alliance que le Créateur a bénie, à laquelle le Christ a communiqué une perfection nouvelle, et que l'Esprit de Dieu sanctifie—fin noble, fin sublime, fin glorieuse, qui seule explique l'éclatante intervention des trois personnes divines ! Était-ce donc trop de toute la Trinité pour mettre deux êtres humains à la hauteur d'une pareille tâche, pour les élever jusqu'à la sublimité de cet objet ?

Je le veux bien—le rôle des parents se borne à préparer le temple matériel dans lequel habitera une pure substance, émanée de la bouche divine. Et, si c'est déjà beaucoup de travailler à bâtir la demeure de chair qui s'illuminera d'un rayon d'en haut, et qui sera, plus tard, favorisée de sanctifications successives jusqu'à ce que l'Auteur même